RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ASSEMBLÉE NATIONALE

Madame La Présidente Yaël Braun-Pivet
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75007 Paris

Paris, le 12 février 2025

Objet : Demande de rétablissement du Groupe d'Étude Amiante

Madame la Présidente,

Nous nous permettons de vous interpeller au sujet de la suppression du Groupe d'Étude Amiante (GEA) de l'Assemblée nationale, une décision qui suscite l'indignation des associations de victimes et des élus soucieux de la santé publique.

L'amiante, bien que bannie depuis plus de 28 ans, continue de causer des ravages. Les pathologies liées à l'exposition à cette substance toxique, telles que les mésothéliomes et les cancers broncho-pulmonaires, ne cessent d'augmenter. Selon Santé Publique France, 100 000 décès liés à l'amiante sont attendus d'ici 2050. Les victimes et leurs familles méritent une reconnaissance et un accompagnement à la hauteur des enjeux.

Le GEA a toujours joué un rôle crucial : il était un lieu d'échanges entre parlementaires, associations et experts, permettant d'orienter les politiques publiques et d'alerter sur les dangers persistants de l'amiante. Sa disparition est d'autant plus surprenante, qu'il ne représentait aucun coût financier direct pour l'Assemblée nationale.

La suppression de ce groupe d'étude, sans concertation préalable avec les associations et les acteurs concernés, est une décision incompréhensible. Elle envoie un message désastreux aux victimes et à leurs familles, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens préoccupés par cette question de santé publique.

Nous vous demandons donc solennellement de rétablir le Groupe d'Étude Amiante afin qu'il puisse continuer à jouer son rôle d'alerte et de proposition. Il nous semble en effet que c'est bien la moindre des choses que notre Assemblée puisse faire, face à ce scandale sanitaire toujours actuel.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Madame Mathilde PANOT

Députée du Val-de-Marne

Présidente du groupe LFI-NFP

Madame Mathilde FELD

Députée de la Gironde

Monsieur Abdelkader LAHMAR

Député du Rhône

Monsieur René PILATO

Député de Charente

Monsieur Loïc PRUD'HOMME

Député de la Gironde

ASSEMBLÉE NATIONALE : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ – 75007 PARIS

MATHILDE.PANOT@ASSEMBLEE-NATIONALE.FR